

communiqué de presse

Paris, le 6 juillet 2022

#AbsentismeMaladie #SantéMentale #Covid-19

Arrêts maladie et santé mentale dégradée : les jeunes actifs particulièrement touchés selon une étude de Malakoff Humanis

Depuis mars 2020, Malakoff Humanis mesure l'impact de la crise sur la santé des salariés, les arrêts maladie et l'organisation du travail à travers des études mensuelles qui viennent compléter les baromètres annuels réalisés par le Groupe depuis plus de 10 ans.

Alors que l'on observe un rebond de l'épidémie lié au Covid, les données mensuelles de Malakoff Humanis mettent en lumière une hausse des arrêts maladie au premier trimestre 2022 par rapport à la même période en 2021. Pour le seul mois de mars, 18% des salariés ont été arrêtés au moins une fois contre 11% en mars 2021¹. Les jeunes sont particulièrement concernés : 36% des salariés âgés de moins de 30 ans ont eu un arrêt en mars 2022 (vs 21% en mars 2021). Plus de la moitié des arrêts sont liés au Covid (56% pour l'ensemble des salariés et 58% pour les moins de 30 ans).

Au-delà du Covid, les arrêts maladie sont fortement impactés par la dégradation de la santé mentale, particulièrement marquée depuis le début de la crise. 43% des salariés qui jugent leur santé mentale médiocre ont été arrêtés en mars 2022 (vs 18% pour l'ensemble des salariés). Ce chiffre atteint 51% chez les moins de 30 ans.

L'ensemble de ces données est disponible sur [Le Comptoir de Malakoff Humanis](#).

Les salariés aidants et les moins de 30 ans sont davantage arrêtés

18% des salariés ont été arrêtés au moins une fois en mars 2022. Ce taux est particulièrement élevé chez les salariés aidants (40% vs 25% en mars 2021), les salariés de moins de 30 ans (36% vs 21% en mars 2021) et les managers (23% vs 17% en mars 2021).

En mars 2022, le Covid est à l'origine de plus de la moitié des arrêts (56% vs 45% en mars 2021). Hors Covid, **les troubles psychosociaux (dépression, anxiété, stress, épuisement professionnel...)** arrivent en deuxième position (14%), après les accidents ou traumatismes (29%) et avant les troubles musculosquelettiques (13%). Chez les moins de 30 ans, 16% des arrêts maladie hors Covid sont dus à des motifs psychologiques.

¹ "Observatoire mensuel des situations de travail" : étude de perception Harris Interactive pour Malakoff Humanis réalisée chaque mois entre janvier et mai 2021 et entre janvier et mars 2022 auprès de 2 000 salariés du secteur privé - Recueil en ligne

Dégradation de la santé mentale chez les jeunes

La santé mentale des plus jeunes semble plus fragile : 23% des salariés de moins de 30 ans jugent négativement leur santé mentale (vs 16% pour l'ensemble des salariés). 48% d'entre eux déclarent mal dormir (vs 32% de l'ensemble des salariés), 42% se disent stressés (vs 28% de l'ensemble des salariés), et 34% sont émotionnellement épuisés (vs 22% de l'ensemble des salariés), voire à bout de force (29% vs 19%).

44% des jeunes (vs 35% pour l'ensemble des salariés) qui jugent négativement leur santé mentale l'imputent au seul **contexte professionnel** : intensité et temps de travail (pour 67% d'entre eux), rapports sociaux au travail dégradés (47%). 28% évoquent des raisons personnelles et indiquent en premier lieu leur situation financière (56%) et des difficultés psychologiques personnelles (44%).

Sur le plan physique, 18% des salariés de moins de 30 ans jugent leur santé mauvaise (vs 14% pour l'ensemble des salariés).

Le renoncement ou le report de soins concerne encore près d'un quart des salariés au premier trimestre 2022. Ce taux atteint 54% chez les salariés aidants, 37% chez les moins de 30 ans et 33% chez les managers. Parmi les raisons évoquées pour expliquer cette situation : le manque de temps (35%), les difficultés à obtenir un rendez-vous (29%) et les raisons financières (23%).

Contacts Presse :

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

IMAGE 7

Isabelle de Segonzac : +33 6 89 87 61 39

isegonzac@image7.fr

Franck Pasquier : +33 6 73 62 57 99

fpasquier@image7.fr

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,2 Mds€ de fonds propres, plus de 400 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 38,6 Mds€ d'allocations à plus de 6 millions d'allocataires, et collecte les cotisations auprès de près de 600 000 entreprises et 6,5 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160 M€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

@MalakoffHumanis